

COMPTES RENDUS
HEBDOMADAIRES
DES SÉANCES
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

PUBLIÉS,

CONFORMÉMENT A UNE DÉCISION DE L'ACADÉMIE

En date du 13 Juillet 1835,

PAR MM. LES SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.

TOME SOIXANTE-SEIZIÈME.

JANVIER — JUIN 1875.

PARIS,

GAUTHIER-VILLARS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
DES COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,
SUCCESSEUR DE MALLET-BACHELIER,

Quai des Augustins, 55.

1875

tensible qui passe sur la poulie d'une machine d'Atwood. Ce flotteur est un tube de verre fermé en bas et ouvert en haut, dans lequel on verse un peu de mercure, de manière à tendre suffisamment le fil et à donner au système mobile un poids additionnel aussi faible qu'on le désire.

» Le flotteur F, destiné à suivre les variations de niveau de la colonne descendante, est entouré, à chacune de ses extrémités, par une espèce de collier à pointes. Il importait, en effet, d'empêcher le flotteur de venir s'accoler à la paroi du tube et la longueur des pointes est telle que le flotteur puisse monter et descendre dans le tube sans qu'il y ait un grippement sensible contre le verre.

» Une aiguille de verre *a*, effilée à la lampe, rectiligne, résistante et légère, me sert de pointe écrivante. Elle est fixée, avec de la cire, sur un morceau de tube capillaire dont l'axe est traversé par le fil qui supporte le flotteur. En faisant glisser le tube capillaire le long du fil, on peut, au moyen d'un peu de cire, le fixer à la hauteur que l'on juge convenable. Ce style écrit les indications sur une plaque de verre enfumé qui est entraînée dans le sens de la flèche, par un petit chariot se mouvant sur des rails horizontaux fixés sur une table. Ce petit chariot, qui se meut d'un mouvement très-lent et uniforme, est celui qui a été imaginé par M. Marey, pour ses expériences classiques de myographie.

» Pour appliquer la pointe de l'aiguille contre la plaque de verre, il suffit de tordre légèrement le fil pour qu'il amène, en se détordant, un contact, aussi faible qu'on le désire, de la pointe avec la plaque.

» L'appareil que je viens de décrire fonctionne au Collège de France dans le laboratoire de M. Marey, où se font mes expériences.

» La longueur de ces expériences et l'avantage qu'il y a à en faire un grand nombre me forcent à renvoyer à une Note ultérieure la publication des résultats que j'ai obtenus jusqu'à présent. »

PALÉONTOLOGIE. — *Sur la présence d'ossements humains dans les brèches osseuses de la Corse*; Note de M. LOCARI, présentée par M. Milne Edwards.

« Depuis longtemps déjà plusieurs auteurs ont signalé la présence de brèches osseuses aux environs de la ville de Bastia; Cuvier, dans ses recherches sur les ossements fossiles, donne la description d'un crâne de *Lagomys*, recueilli par Rampasse dans une brèche située au-dessous de la ville. Il y a quelques années, lorsque l'on entreprit la construction du port Saint-Nicolas, on dut ouvrir de nombreuses et vastes carrières pour

en extraire les matériaux nécessaires à l'exécution de ces grands travaux. On mit alors à découvert plusieurs fentes ou crevasses, dont quelques-unes étaient d'une matière bréchiforme riche en ossements et en coquillages terrestres et marins.

» Ces carrières sont ouvertes dans des calcaires gris bleuâtre, veinés de carbonate de chaux, sans fossiles, subordonnés à des schistes talqueux et classés par les savants auteurs de la carte géologique de France comme appartenant à la période crétacée. Lors de l'éruption des serpentines qui affleurent dans tout le cap corse, des fentes et des crevasses se sont produites à la surface du sol ; plus tard, elles ont été partiellement remplies par une terre rougeâtre, un peu ferrugineuse, rarement arénacée, empâtant dans sa masse des débris de tous genres entraînés avec elle à la surface du sol.

» C'est dans une de ces brèches étroites, située dans la vallée de Toga, à 80 mètres environ d'altitude, que nous avons rencontré pour la première fois, au printemps de l'année 1871, des ossements humains ; ces ossements, ainsi que ceux des autres vertébrés qui les accompagnaient, ont été déterminés par les soins de M. le D^r Louis Lortet, directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Lyon ; il a pu y reconnaître : 1^o un condyle de maxillaire gauche ; 2^o un fragment du rocher ; 3^o un fragment du sphénoïde. Avec ces débris se trouvaient de nombreux ossements de *Lagomys corsicanus* ; M. L. Lortet a pu reconstituer un squelette complet de cet intéressant animal.

» A cette liste, nous devons ajouter les animaux suivants, dont on peut retrouver des vestiges dans la plupart des brèches des environs de Bastia : *Myoxus glis* (Schreber), *Mus sylvaticus* (Linné), *Canis vulpes* (Linné), *Ovis musimon* (Linné), *Perdrix*, etc.

» Les coquilles terrestres, que l'on rencontre dans presque toutes ces brèches, sont très-nombreuses ; nous avons recueilli dix-neuf espèces appartenant aux genres *Helix*, *Zonites*, *Pupa* et *Clausilia* ; les plus abondants sont l'*Helix Broccardiana* (Dutailly) et le *Zonites obscuratus* (Porro).

» Quant aux coquilles marines, sans doute apportées à cette altitude par la main de l'homme pour servir à son alimentation, ce sont toutes des espèces comestibles que l'on pêche journellement sur les côtes. Ce sont : *Monodonta Olivieri* (Payrandeau), *Patella vulgata* (Lamarck), *Patella Bonardi* (Payrandeau), *Venus decussata* (Lamarck), etc. Il est à remarquer que tous ces débris, sauf pourtant ceux du *Lagomys*, appartiennent à des espèces vivant encore de nos jours dans la Corse ; le *Lagomys* seul n'existe plus

non-seulement dans cette île, mais encore dans toute l'Europe méridionale et centrale ; il se plaît à vivre dans les régions froides de l'Asie et de l'Amérique septentrionale. Or, comme d'après les recherches de M. Pampelly (1), on retrouve dans l'intérieur de l'île des traces de la période glaciaire, on serait en droit de conclure que l'homme, contemporain du *Lagomys*, vivait en Corse précisément à cette époque. La présence de l'homme en Corse remonterait donc à une époque beaucoup plus ancienne qu'on ne l'avait supposé jusqu'à ce jour. »

ANTHROPOLOGIE. — *Sur l'âge des anthropolithes de la Guadeloupe ;*
Note de M. E.-T. HAMY, présentée par M. de Quatrefages.

« Les anthropolithes de la Guadeloupe ont joui d'une certaine célébrité au commencement de ce siècle. Découverts, comme on le sait, en 1805, au port du Moule, dans une sorte de tuf calcaire, par Manuel Cortès y Campomanos, ces prétendus fossiles humains ont été, depuis cette époque, l'objet de nombreux travaux. Le général Ernouf a sommairement exposé les diverses hypothèses qui avaient cours aux Antilles sur leur origine (2). Koenig, H. Davy, Moreau de Jonnès, Cuvier (3) ont fait, à différents points de vue, l'examen des squelettes et de la roche qui les contient, et déterminé la composition chimique, l'état minéralogique, la nature et l'origine des débris organiques, et par suite le mode de formation de ce *tuf pélagique*, ainsi que l'a nommé Moreau de Jonnès. Mais quelque degré de précision qu'aient atteint les démonstrations que l'on vient de rappeler, quoique, par exemple, l'étude de la gangue des anthropolithes indique qu'ils sont enfouis au sein d'un dépôt qui se continue aujourd'hui, que l'examen des coquilles incluses dans le tuf prouve qu'elles sont d'espèces vivantes sur l'île ou dans la mer voisine, etc., l'âge des squelettes humains du port du Moule est demeuré jusqu'à présent indécis.

» Sans doute Cuvier a fait voir clairement, dans son *Discours sur les révolutions du globe*, que ces pseudo-fossiles sont loin d'avoir la très-haute an-

(1) *Sur quelques traces de glaciers dans l'île de Corse*, par M. R. Pampelly (*Bulletin de la Société géologique*, 2^e série, t. XVII, p. 78, pl. I; Paris, 1859).

(2) *Ann. du Mus.*, t. V, p. 404 ; 1805 ; in-4^o.

(3) KOENIG, *On a fossil human skeleton from Guadalupe* (*Philosoph. Transact.*, p. 107 ; 1814 ; in-4^o). — CUVIER, *Disc. sur les Rev. du Globe*, § 32. — MOREAU DE JONNÈS, *Hist. phys. des Antilles françaises*, t. I, p. 546 ; 1822 ; in-8^o ; etc.